

9.D.2. TD Kigali, 6 juillet 1994, Commentaires sur les questions
en cours

Déclassifié

OBJET: RWANDA. QUELQUES COMMENTAIRES SUR LES QUESTIONS EN COURS.

JE ME REFERE AU TD WASHINGTON NO 1947 ET AUX PROPOSITIONS TRANSMISES
PAR LE GENERAL DALLAIRE.

1) - ATTITUDE VIS A VIS DU 'GOUVERNEMENT INTERIMAIRE'.

COMME WASHINGTON S'APPRETE A LE FAIRE, NOUS AURIONS NOUS AUSSI,
INTERET, ME SEMBLE-T-IL, SANS TROP TARDER, A PRENDRE PUBLIQUEMENT ET
NETTEMENT NOS DISTANCES PAR RAPPORT A CES 'AUTORITES'. LEUR
RESPONSABILITE COLLECTIVE DANS LES APPELS AU MEURTRE DIFFUSES, PENDANT
DES MOIS, PAR LA RADIO DES MILLE COLLINES ME PARAIT BIEN ETABLIE. LES
MEMBRES DE CE GOUVERNEMENT NE PEUVENT, EN AUCUN CAS, ETRE LES
INTERLOCUTEURS VALABLES D'UN REGLEMENT POLITIQUE. LEUR SEULE UTILITE
RESIDAIT DANS LA FACILITATION QU'ILS POUVAIENT APPORTER AU BON
DEROULEMENT DE L'OPERATION TURQUOISE. ILS CHERCHERONT A PRESENT A NOUS
COMPLIQUER LA TACHE. LA NOMINATION A KIGALI DE M. TWAGIRAMUNGU COMME
PREMIER MINISTRE DEVRAIT NOUS FACILITER LE FRANCHISSEMENT DE CETTE ETAPE
POLITIQUE.

2) - LA RADIO DES MILLE COLLINES.

SELON NOS SPECIALISTES LOCAUX, ELLE N'EMET PLUS DEPUIS 48 HEURES.
MAIS CELLE DU PALIPEHUTU A MALHEUREUSEMENT PRIS LE RELAIS.

3) - PRESENCE DES FAR EN ZONE HUMANITAIRE.

SELON LES OFFICIERS DE TURQUOISE ELLES SERAIENT TRES PEU NOMBREUSES
EN ZONE HUMANITAIRE. CECI RESTE A VERIFIER. L'ESSENTIEL DE CE QU'IL EN
RESTE SERAIT DANS LE NORD (GISENYI, RUHENGERI...). IL SERAIT BIEN
EVIDEMMENT SOUHAITABLE, A TOUS POINTS DE VUES, QU'ELLES COMPOSENT A
PRESENT AVEC LE FPR. LA POURSUITE DES COMBATS, DE LEUR PART, NE FERAIT
QUE PROVOQUER UN NOUVEAU DESASTRE HUMANITAIRE EN ZONE NORD ET COMPLIQUER
NOTRE TACHE EN ZONE HUMANITAIRE. NOUS DEVONS LES CONVAINCRE DE COMPOSER
ET FACILITER L'ETABLISSEMENT D'UN DIALOGUE AVEC LE FPR.

IL ME SEMBLE QU'EN ZONE HUMANITAIRE, NOUS DEVRIONS TOUT FAIRE POUR
PERMETTRE A LA MINUAR I DE VENIR CONSTATER CE QUI RESTE DES FAR ET
QU'ELLES NE SONT PAS EN ETAT DE NUIRE.

4) - ARRESTATIONS DES RESPONSABLES DE MASSACRES.

SI NOTRE INTERET EVIDENT EST DE NOUS TENIR A L'ECART D'UNE TELLE
OPERATION, IL SERAIT SOUHAITABLE, ME SEMBLE-T-IL, ET URGENT DE FAIRE
CONFIER CE MANDAT A LA MINUAR 1 OU EVENTUELLEMENT A LA MINUAR2 PUISQUE
LA MISSION DE CETTE DERNIERE DEVRA NECESSAIREMENT ETRE ACTUALISEE PAR

APPORT A LA PREMIERE.

IL NOUS INCOMBE, ME SEMBLE-T-IL, DE BIEN DEMONTRER QUE L'OPERATION
TURQUOISE N'EST PAS VENUE POUR PROTEGER LES COUPABLES ET QU'AU
CONTRAIRE, NOUS FAISONS TOUT POUR QU'ILS SOIENT EFFECTIVEMENT TRADUITS
EN JUSTICE./.